

MEDECINE

Mon pense-bête

- Apporter ces documents lus, remplis et signés :
 - le consentement du praticien
 - le consentement d'anesthésie si vous êtes allés en consultation
 - le formulaire de désignation de la personne de confiance

- Ainsi que les photocopies de :
 - le test PCR de moins de 48h
 - la carte nationale d'identité
 - la carte de groupe sanguin si vous en possédez une
 - le bilan sanguin

- Apporter votre dossier médical

- Apporter impérativement votre ordonnance ainsi que la photocopie de l'ordonnance

- Suivi des consignes du praticien, relatives à l'arrêt /ou à la poursuite de votre traitement

- Etre à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer, ni chewing-gum)

- Réalisation de la douche avec un savon doux le matin de votre hospitalisation, uniquement les patients entrant pour un pace-maker ou un changement de boitier, faire une douche la veille et le matin de l'hospitalisation

- Sécurité des biens : utilisation des armoires fermées à clef et ne ramener que le strict nécessaire (pas d'objet de valeur)